

Natixis (FR) Fixed to Floating CMS Linked Coupon 2029

Communication à caractère promotionnel

Titre de créance avec droit au remboursement du capital à l'échéance en EUR émis par Natixis S.A.

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre

- Une durée d'investissement de 6 ans.
- À l'issue des années 1 à 3, un coupon⁽¹⁾ fixe de 4,10 % brut annuel (soit 2,87 % net annuel). À l'issue des années 4 à 6, un coupon⁽¹⁾ variable égal à deux fois la différence positive entre les taux EUR CMS à 30 ans et EUR CMS à 5 ans, avec un minimum de 2,00 % brut (soit 1,40 % net) et un maximum de 5,00 % brut (soit 3,50 % net). **La probabilité d'atteindre le coupon maximum chaque année est quasi-inexistante tandis que la probabilité de recevoir au moins une fois le coupon maximum est très faible. En outre, même la probabilité de recevoir 3 coupons supérieurs au minimum de 2,00 % brut (soit 1,40 % net minimum) est très faible.**
- À l'échéance, un droit au remboursement de 100 % du capital investi (hors frais d'entrée de 2,00 %) majoré du dernier coupon⁽¹⁾ variable sauf en cas de défaut, d'ouverture d'une procédure de résolution et de faillite de Natixis S.A. (l'Émetteur).
- Émetteur : Natixis S.A.⁽²⁾
- Le montant total des frais du produit Natixis (FR) Fixed to Floating CMS Linked Coupon 2029, avec une durée d'investissement de 6 ans, est au maximum de 6,60 % de la valeur nominale, correspondant à un montant maximum de 66,00 EUR de la valeur nominale (fixée à 1.000 EUR) et qui tient compte d'un montant minimum total de souscription égal à 1.020 EUR (1.000 EUR de dénomination et 20 EUR de frais d'entrée). Il s'agit de la somme des frais d'entrée de 2,00 %, des frais de structuration de 1,00 % maximum et des frais de distribution de 3,60 % maximum. En date du 27/06/2023, les frais d'entrée se situent à 2,00 %, les frais de structuration à 0,18 % et les frais de distribution à 3,00 % soit un total de 5,18 %⁽³⁾ de la valeur nominale, correspondant à un montant maximum de 51,80 EUR de la valeur nominale (fixée à 1.000 EUR) et qui tient compte d'un montant minimum total de souscription égal à 1.020 EUR (1.000 EUR de dénomination et 20 EUR de frais d'entrée).

axabank.be/investir

(1) Coupon soumis au précompte mobilier de 30 % (sauf modification légale).

(2) Rating Natixis S.A. au 27/06/2023 : Standard & Poor's : A/Moody's : A1/Fitch Ratings : AA-. Pour plus d'informations sur ces ratings, merci de consulter les sites : https://www.moodys.com/sites/products/ProductAttachments/AP075378_1_1408_KI.pdf <https://www.fitchratings.com/research/fund-asset-managers/rating-definitions-10-11-2021> https://www.standardandpoors.com/en_US/web/guest/article/-/view/sourceld/504352. Un rating est donné à titre purement indicatif et ne constitue pas une recommandation d'acheter, de vendre ou de conserver les titres de l'Émetteur. Il peut être suspendu, modifié ou retiré à tout moment par l'agence de notation. Si un de ces ratings devait baisser pendant la période de commercialisation, les clients d'AXA Bank Belgium S.A. ayant souscrit à ce produit en seraient informés.

(3) Frais applicables en cas de détention du produit jusqu'à l'échéance. Plus de détails sur les frais du produit notamment en cas de revente avant l'échéance sont disponibles en page 9.

AXA Banque vous propose Natixis (FR) Fixed to Floating CMS Linked Coupon 2029

Type d'investissement et description du mécanisme de la formule

Ce produit est un titre de créance structuré (ci-après la (les) « Note(s) »). Il s'adresse aux investisseurs qui souhaitent bénéficier d'un coupon fixe durant les trois premières années et puis qui souhaitent participer à la potentielle **différence positive entre le taux long terme EUR CMS à 30 ans et le taux moyen terme EUR CMS à 5 ans. Cette différence est actuellement négative.** Une situation de différence négative entre les deux taux s'observe habituellement dans un contexte de retournement économique où les marchés anticipent une récession dans le futur ou si la Banque Centrale Européenne (BCE) fixe les taux à court terme très haut : on parle alors d'une **courbe de taux inversée**. Si la différence entre le taux long terme EUR CMS 30 ans et le taux moyen terme EUR CMS 5 ans est inférieure ou égale à 1,00 %, alors un investisseur pourrait ne bénéficier pour les années 4 à 6 que du coupon annuel variable minimum de 2,00 % brut (soit 1,40 % net) comme décrit ci-dessous. À l'inverse, dans un contexte économique plus favorable de perspectives de croissance, la différence

entre le taux long terme EUR CMS à 30 ans et le taux moyen terme EUR CMS à 5 ans peut redevenir positive. Dans ce scénario, un investisseur bénéficierait alors, pour les années 4 à 6, d'un coupon annuel variable correspondant à deux fois cette différence avec un minimum de 2,00 % brut (soit 1,40 % net) et un maximum de 5,00 % brut (soit 3,50 % net). **Dans tous les scénarios, l'investisseur bénéficiera toujours d'un coupon fixe à l'issue des années 1 à 3, quel que soit le niveau de cette différence, puis d'un coupon minimum de 2,00% brut (soit 1,40 % net) et maximum 5,00 % brut (soit 3,50 % net) à l'issue des années 4 à 6. La probabilité d'atteindre le coupon maximum chaque année est quasi-inexistante tandis que la probabilité de recevoir au moins une fois le coupon maximum est très faible. En outre, même la probabilité de recevoir 3 coupons supérieurs au minimum de 2,00% brut (soit 1,40% net minimum) est très faible.**

En souscrivant à cette Note, l'investisseur prête de l'argent à l'Émetteur qui s'engage à lui payer la formule suivante :

À L'ISSUE DES ANNÉES 1 À 3 : COUPONS⁽¹⁾ FIXES INCONDITIONNELS

À l'issue des années 1 à 3⁽²⁾, l'investisseur reçoit un coupon⁽¹⁾ fixe égal à :

4,10 % brut annuel (soit 2,87 % net)

À L'ISSUE DES ANNÉES 4 À 6 : COUPONS⁽¹⁾ VARIABLES

À l'issue des années 4 à 6⁽²⁾, l'investisseur reçoit un coupon⁽¹⁾ variable égal à :

Deux fois la différence entre les taux :

EUR CMS à 30 ans et EUR CMS à 5 ans

avec un minimum de 2,00 % brut (soit 1,40 % net) et un maximum de 5,00 % brut (soit 3,50 % net) :

La probabilité d'atteindre le coupon maximum chaque année est quasi-inexistante tandis que la probabilité de recevoir au moins une fois le coupon maximum est très faible. En outre, même la probabilité de recevoir 3 coupons supérieurs au minimum de 2,00 % brut (soit 1,40 % net minimum) est très faible.

À L'ÉCHÉANCE DES 6 ANS : DROIT AU REMBOURSEMENT DU CAPITAL INVESTI⁽³⁾

À l'échéance des 6 ans, l'investisseur reçoit :

100 %⁽³⁾ du capital investi

+

Le dernier coupon⁽¹⁾ variable (cf. ci-dessus)

(1) Coupon soumis au précompte mobilier de 30 % (sauf modification légale).

(2) Veuillez vous référer à la Fiche Technique en pages 10-11 pour le détail des dates.

(3) Hors frais d'entrée de 2,00 %, et sous réserve de l'absence de défaut, d'ouverture d'une procédure de résolution et de faillite de Natixis S.A. (l'Émetteur).

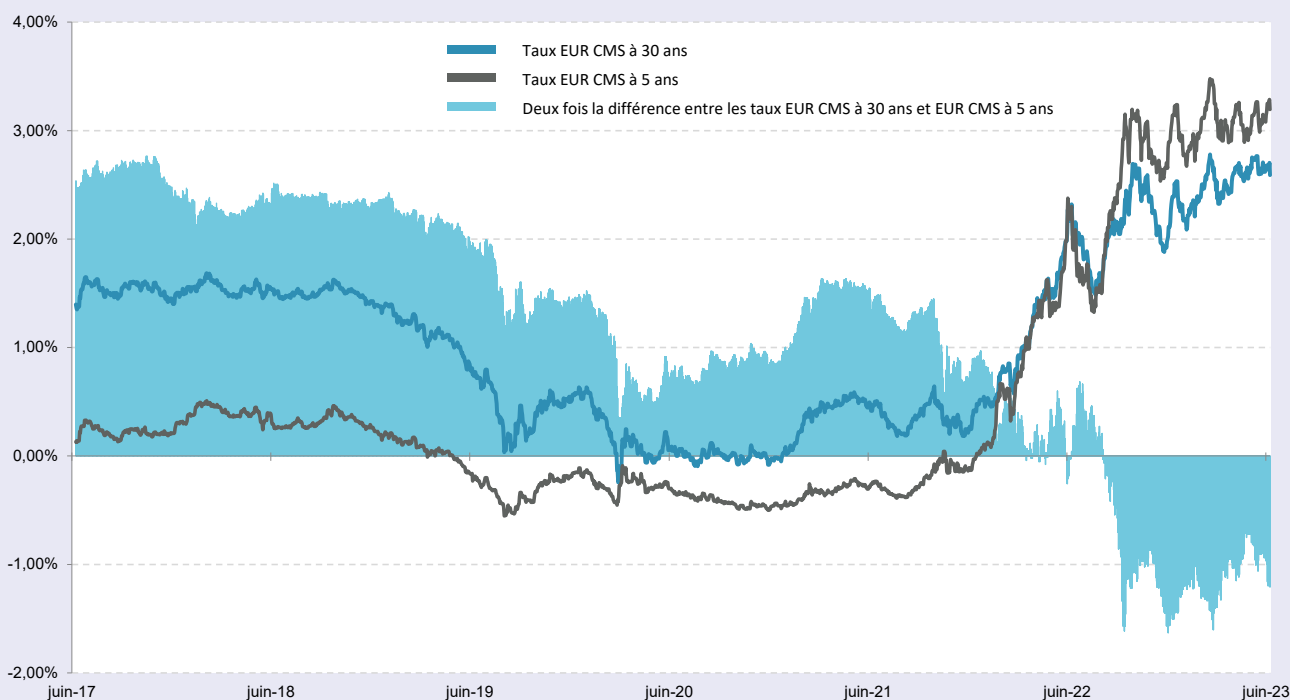
Focus sur les taux EUR CMS

Le taux CMS (« Constant Maturity Swap » ou taux de swap de maturité constante) est un taux de référence des marchés financiers utilisé pour des opérations d'échange de taux fixe contre taux variable (appelées swap de taux d'intérêts) pour une durée déterminée.

Les taux EUR CMS à 30 ans et EUR CMS à 5 ans sont dès lors les taux de référence pour les opérations d'échange de taux fixe contre taux variable en EUR pour les durées de 30 ans et 5 ans.

A titre d'information, au 20/06/2023, le taux EUR CMS à 30 ans s'élevait à 2,5900 % et le taux EUR CMS à 5 ans s'élevait à 3,1949 %. Donc, au 20/06/2023, deux fois la différence entre le taux EUR CMS à 30 ans et le taux EUR CMS à 5 ans était de -1,2098 %.

Évolution des taux EUR CMS à 30 ans et EUR CMS à 5 ans (depuis le 20/06/2017)



Source: Bloomberg au 20/06/2023.

LA VALEUR DE VOTRE INVESTISSEMENT PEUT VARIER. LES DONNÉES RELATIVES AUX PERFORMANCES PASSÉES ONT TRAIT OU SE RÉFÈRENT À DES PÉRIODES PASSÉES ET NE SONT PAS UN INDICATEUR FIABLE DES RÉSULTATS FUTURS.

Les éléments du présent document relatifs aux données de marchés sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

Pour obtenir une indication des niveaux de marchés des taux de swap à 30 ans, merci de consulter le lien suivant : <https://fr.investing.com/rates-bonds/eur-30-years-irs-interest-rate-swap-historical-data>

Pour obtenir une indication des niveaux de marchés des taux de swap à 5 ans, merci de consulter le lien suivant : <https://www.investing.com/rates-bonds/eur-5-years-irs-interest-rate-swap>

Pour les informations sur les derniers taux CMS, veuillez consulter le site de l'administrateur des sous-jacents : <https://www.theice.com/iba>

Illustrations du mécanisme de la formule

Les données chiffrées utilisées dans ces exemples n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du produit. Elles ne présagent nullement de résultats futurs et ne constituent en aucun cas une offre commerciale de la part d'AXA Bank Belgium S.A..

Dans l'hypothèse d'un défaut, d'ouverture d'une procédure de résolution et de faillite de l'Émetteur, ce qui constituerait un risque de perte totale ou partielle de l'investissement, les coupons peuvent être perdus et la récupération du capital sera incertaine. Dans ce cas, le titre de créance structuré pourrait être remboursé à la valeur du marché. Cette valeur du marché dépend de la valeur de recouvrement estimée du titre de créance structuré et peut être de 0 % dans le pire des cas.

Exemple 1

À l'issue des années 1 à 3, l'investisseur reçoit un coupon⁽¹⁾ fixe de 4,10 % brut (soit 2,87 % net). À l'issue des années 4 à 6, la différence entre les taux EUR CMS à 30 ans et EUR CMS à 5 ans est toujours négative. L'investisseur reçoit donc un coupon annuel minimum de 2,00 % brut (soit 1,40 % net) à l'issue des années 4 à 6.

À l'échéance des 6 ans :

- L'investisseur bénéficie néanmoins d'un droit au remboursement de **100 % du capital investi**⁽²⁾.
- **Ce qui correspond à un rendement actuariel annuel⁽³⁾ brut de 2,72 %⁽⁴⁾ et net de 1,80 %⁽⁵⁾.**

	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6
Dates d'observation des taux	-	-	-	27/07/2027	27/07/2028	27/07/2029
Différence entre les taux EUR CMS à 30 ans et EUR CMS à 5 ans	-0,50 %	-0,42 %	-0,32 %	-0,22 %	-0,19 %	-0,16 %
Deux fois de la différence entre les taux EUR CMS à 30 ans et EUR CMS à 5 ans	-1,00 %	-0,84 %	-0,64 %	-0,44 %	-0,38 %	-0,32 %
Coupon ⁽¹⁾ brut annuel	4,10 %	4,10 %	4,10 %	2,00 %	2,00 %	2,00 %

(1) Coupon soumis au précompte mobilier de 30 % (sauf modification légale).

(2) Hors frais d'entrée de 2,00 %, et sous réserve de l'absence de défaut, d'ouverture d'une procédure de résolution et de faillite de Natixis S.A. (l'Émetteur).

(3) Le rendement actuariel annuel brut correspond au rendement effectif, exprimé sur base annuelle, que percevrait un investisseur qui détiendrait le titre de créance structuré jusqu'à son terme, tenant compte des flux futurs perçus, c'est-à-dire des coupons éventuels et du montant remboursé à l'échéance.

(4) Le rendement actuariel annuel brut tient uniquement compte des frais d'entrée de 2,00 %.

(5) Le rendement actuariel annuel net prend en compte le prélèvement du précompte mobilier de 30 % sur le coupon et tient compte des frais d'entrée de 2,00 %. Ce calcul se base sur l'hypothèse que l'investisseur est une personne physique résidente en Belgique. (cf. Fiche Technique en pages 10-11).



Exemple 2

À l'issue des années 1 à 3, l'investisseur reçoit un coupon⁽¹⁾ fixe de 4,10 % brut (soit 2,87 % net). À l'issue des années 4 et 5, la différence entre les taux EUR CMS à 30 ans et EUR CMS à 5 ans est positive mais néanmoins inférieure à 1,00 %, l'investisseur reçoit un coupon⁽¹⁾ variable égal à deux fois la différence entre les taux EUR CMS à 30 ans et EUR CMS à 5 ans avec un minimum de 2,00 % brut (soit 1,40 % net) et un maximum de 5,00 % brut (soit 3,50 % net). Dans notre exemple, pour les années 4 et 5, le double de la différence entre les taux EUR CMS à 30 ans et EUR CMS à 5 ans correspond à 1,30 % et 1,90 % respectivement. La différence entre les taux correspond est donc inférieure à 2,00 %. L'investisseur reçoit un coupon⁽¹⁾ variable égal au minimum prévu, c'est-à-dire 2,00 % brut (soit 1,40 % net). A l'issue de l'année 6, la différence entre les taux EUR CMS à 30 ans et EUR CMS à 5 ans correspond à 1,55 %, l'investisseur reçoit un coupon⁽¹⁾ variable égal à deux fois 1,55 % soit 3,10 % (soit 2,17 % net).

À l'échéance des 6 ans :

- L'investisseur reçoit en plus du dernier coupon annuel⁽⁵⁾, **100 % du capital investi⁽²⁾**.
- **Ce qui correspond à un rendement actuariel annuel⁽³⁾ brut de 2,89 %⁽⁴⁾ et net de 1,92 %⁽⁵⁾.**

	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6
Dates d'observation des taux	-	-	-	27/07/2027	27/07/2028	27/07/2029
Différence entre les taux EUR CMS à 30 ans et EUR CMS à 5 ans	-0,70 %	-0,42 %	-0,95 %	0,65 %	0,95 %	1,55 %
Deux fois de la différence entre les taux EUR CMS à 30 ans et EUR CMS à 5 ans	-1,40 %	-0,84 %	-1,90 %	1,30 %	1,90 %	3,10 %
Coupon ⁽¹⁾ brut annuel	4,10 %	4,10 %	4,10 %	2,00 %	2,00 %	3,10 %

Exemple 3

À l'issue des années 1 à 3, l'investisseur reçoit un coupon⁽¹⁾ fixe de 4,10 % brut (soit 2,87 % net). À l'issue des années 4 à 6, la différence entre les taux EUR CMS à 30 ans et EUR CMS à 5 ans est positive, l'investisseur reçoit un coupon⁽¹⁾ variable égal à deux fois la différence entre les taux EUR CMS à 30 ans et EUR CMS à 5 ans avec un minimum de 2,00 % brut (soit 1,40 % net) et un maximum de 5,00 % brut (soit 3,50 % net). Dans notre exemple, l'investisseur reçoit respectivement un coupon⁽¹⁾ de 2,80 %, 3,80 % et 5,00 % bruts (soit respectivement 1,96 %, 2,66 % et 3,50 % nets) pour les années 4, 5 et 6. La probabilité d'atteindre le coupon maximum chaque année est quasi-inexistante tandis que la probabilité de recevoir au moins une fois le coupon maximum est très faible. En outre, même la probabilité de recevoir 3 coupons supérieurs au minimum de 2,00 % brut (soit 1,40 % net minimum) est très faible.

À l'échéance des 6 ans :

- L'investisseur reçoit en plus du dernier coupon annuel⁽⁵⁾, **100 % du capital investi⁽²⁾**.
- **Ce qui correspond à un rendement actuariel annuel⁽³⁾ brut de 3,60 %⁽⁴⁾ et net de 2,42 %⁽⁵⁾.**

	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6
Dates d'observation des taux	-	-	-	27/07/2027	27/07/2028	27/07/2029
Différence entre les taux EUR CMS à 30 ans et EUR CMS à 5 ans	-0,70 %	0,20 %	1,30 %	1,40 %	1,90 %	2,60 %
Deux fois de la différence entre les taux EUR CMS à 30 ans et EUR CMS à 5 ans	-1,40 %	0,40 %	2,60 %	2,80 %	3,80 %	5,20 %
Coupon ⁽¹⁾ brut annuel	4,10 %	4,10 %	4,10 %	2,80 %	3,80 %	5,00 %

(1) Coupon soumis au précompte mobilier de 30 % (sauf modification légale).

(2) Hors frais d'entrée de 2,00 %, et sous réserve de l'absence de défaut, d'ouverture d'une procédure de résolution et de faillite de Natixis S.A. (l'Émetteur).

(3) Le rendement actuariel annuel brut correspond au rendement effectif, exprimé sur base annuelle, que percevrait un investisseur qui détiendrait le titre de créance structuré jusqu'à son terme, tenant compte des flux futurs perçus, c'est-à-dire des coupons éventuels et du montant remboursé à l'échéance.

(4) Le rendement actuariel annuel brut tient uniquement compte des frais d'entrée de 2,00 %.

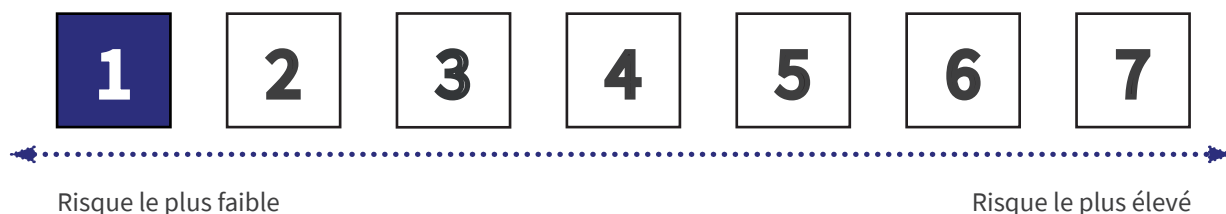
(5) Le rendement actuariel annuel net prend en compte le prélèvement du précompte mobilier de 30 % sur le coupon et tient compte des frais d'entrée de 2,00 %. Ce calcul se base sur l'hypothèse que l'investisseur est une personne physique résidente en Belgique. (cf. Fiche Technique en pages 10-11).

Investisseurs potentiels

Natixis (FR) Fixed to Floating CMS Linked Coupon 2029 est un instrument de créance structuré complexe qui s'adresse aux investisseurs qui disposent de l'expérience et des connaissances suffisantes sur les marchés financiers afin d'être en mesure de comprendre les caractéristiques du produit et d'évaluer au regard de leur situation et de leur horizon de placement, les avantages et les risques associés à un investissement dans ce produit structuré complexe. Ils doivent plus particulièrement être familiarisés avec les taux sous-jacents et les taux d'intérêt.

Indicateur Synthétique de Risque

L'Indicateur Synthétique de Risque présenté est calculé sur la base d'une méthodologie imposée par la réglementation européenne PRIIPS (Règlement (UE) N° 1286/2014).



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 6 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous risquez de ne pas pouvoir vendre facilement votre produit, ou de devoir le vendre à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

L'indicateur de risque synthétique est un guide montrant le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que le produit perde de l'argent à cause des évolutions sur les marchés ou parce que Natixis S.A. n'est pas en mesure de vous payer.

Natixis S.A. a classé ce produit dans la catégorie 1 sur 7, qui est la classe de risque la plus basse.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que la capacité de Natixis S.A. à vous payer en soit affectée.

Vous avez droit à la restitution d'au moins 100 % de votre capital (le « capital » désigne la Valeur nominale).

Quant à d'éventuels remboursements au-delà de ce pourcentage et à d'éventuels rendements supplémentaires, ils dépendent des performances futures des marchés et restent aléatoires. Toutefois, cette protection contre les aléas de marché ne s'appliquera pas en cas de sortie avant la date d'échéance.

Si Natixis S.A. n'est pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

Risque d'inflation : une inflation positive entraîne une perte de rendement pour tous les épargnants et les investisseurs. Le risque d'un taux réel (taux nominal corrigé de l'inflation) négatif est d'autant plus important que l'inflation est élevée.

Scénarios de performance

Les investisseurs sont invités à consulter les scénarios de performance présentés dans le document d'informations clés (disponible sur le site de l'initiateur : <https://cib.natixis.com/home/PIMS#/kidSearch>). Ces scénarios sont fournis par l'Émetteur (Natixis S.A.) et calculés sur base d'une méthodologie imposée par la réglementation européenne PRIIPS (Règlement (UE) N°1286/2014). Ces scénarios sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement.

Principaux risques et avertissements

Avant de souscrire aux Notes, chaque investisseur potentiel est invité à lire la Fiche Technique, le KID, les « Final Terms », le Prospectus de Base, en particulier la section « Facteurs de risque », ainsi que ses éventuels suppléments à venir et le résumé de l'émission.

Risque de crédit

En acquérant cette Note, l'investisseur s'expose au risque de crédit de Natixis⁽¹⁾ (l'« Émetteur »). En cas de défaut de paiement, de faillite ou de risque de faillite de l'Émetteur, l'investisseur supporte un risque de perte partielle ou totale des montants investis ainsi que les coupons auxquels l'investisseur a droit. Par ailleurs, une détérioration de l'évaluation du risque de crédit de l'Émetteur peut avoir des répercussions sur la valeur de marché des Notes. Plus l'échéance est éloignée, plus l'impact potentiel peut être important. Enfin, dans le cadre des dispositions en matière de redressement et de résolution des établissements de crédit et des entreprises d'investissement, si l'autorité de résolution venait à établir la défaillance avérée ou prévisible de l'Émetteur ou d'une entité de BPCE, elle pourrait décider de prendre des mesures affectant la valeur des Titres (bail-in)⁽²⁾. Dans ce cadre, l'investisseur supporte un risque de perte partielle ou totale des montants investis ainsi que les coupons auxquels l'investisseur a droit. Il pourrait également se voir imposer une conversion en actions de capital du montant des créances qu'il possède sur l'Émetteur.

Risque de remboursement anticipé en cas de force majeure d'illégalité ou de défaut de l'Émetteur

En cas de force majeure, d'illégalité ou de défaut de l'Émetteur rendant impossible le maintien des Notes (notamment s'il devenait impossible pour l'Émetteur de remplir ses obligations contractuelles au titre des Notes), l'Émetteur pourrait procéder au remboursement anticipé à leur valeur de marché. En cas d'événement extraordinaire hormis les cas précités et tout événement fiscal, le produit sera remboursé à maturité à sa valeur monétisée calculée sur la base d'un taux déterminé à la date de monétisation, ce montant ne pouvant être inférieur au capital initialement investi hors frais.

Risque relatif à l'inflation

Une hausse de l'inflation entraîne une perte de rendement réel pour tous les épargnants et les investisseurs. Le risque de rendement réel négatif est d'autant plus important que l'inflation est élevée.

Risque de liquidité

Les Notes seront admises à la cotation sur le marché réglementé de la Bourse du Luxembourg. L'admission sur un marché réglementé ne garantit pas le développement d'un marché actif. Sauf circonstances exceptionnelles, Natixis pourra assurer la liquidité des Notes en se portant acquéreur (fourchette achat/vente de 1 %). L'investisseur qui voudrait vendre ses notes avant l'échéance devra les vendre au prix (hors frais de courtage/taxe sur les opérations de bourse/frais de sortie/impôts éventuels) déterminé par Natixis en fonction des paramètres de marchés en vigueur.

Risque de rendement

Un investissement dans les Notes implique un risque inhérent. Pour les années 1 à 3, des coupons fixes sont versés et l'investisseur ne pourra donc pas profiter d'une hausse des taux, le risque de rendement n'est pas supporté pendant ces 3 premières années. Il ne le sera qu'à partir des années 4 à 6, dans la fourchette des 2,00 % brut minimum (soit 1,40 % net minimum) et des 5,00 % brut maximum (soit 3,50 % net maximum). Si, à l'issue des années 4 à 6, la différence entre les taux EUR CMS à 30 ans et EUR CMS à 5 ans est inférieure à 1,00 %, l'investisseur percevra un coupon minimum annuel de 2,00 % brut (soit 1,40 % net minimum). Il recevra également un coupon fixe à l'issue des années 1 à 3 et pourra prétendre au remboursement de 100% du capital investi (hors frais), sauf en cas de défaut de paiement, d'ouverture d'une procédure de résolution et de faillite de l'Émetteur et du Garant. Sur la période des années 4 à 6, les coupons sont aussi limités à la hausse : si la différence entre les taux EUR CMS à 30 ans et EUR CMS à 5 ans est supérieure à 2,50 %, l'investisseur percevra un coupon maximum annuel de 5,00 % brut (soit 3,50 % net maximum). La probabilité d'atteindre le coupon maximum chaque année est quasi-inexistante tandis que la probabilité de recevoir au moins une fois le coupon maximum est très faible. En outre, même la probabilité de recevoir 3 coupons supérieurs au minimum de 2,00 % brut (soit 1,40 % net minimum) est très faible.

En tant que banque d'investissement avec un large éventail d'activités, Natixis S.A. peut faire face à de potentiels conflits d'intérêts. Dans le cadre de l'émission de ces Notes, le Groupe BPCE a mis en place des politiques et des mesures appropriées afin de gérer de possibles conflits de ce type entre les différentes entités du Groupe.

(1) Rating Natixis S.A. au 27/06/2023 : Standard & Poor's : A/Moody's : A1/Fitch Ratings : AA-. Pour plus d'informations sur ces ratings, merci de consulter les sites : https://www.moody.com/sites/products/ProductAttachments/AP075378_1_1408_KI.pdf, <https://www.fitchratings.com/research/fund-asset-managers/rating-definitions-10-11-2021> et https://www.standardandpoors.com/en_US/web/guest/article/-/view/sourcelid/504352. Un rating est donné à titre purement indicatif et ne constitue pas une recommandation d'acheter, de vendre ou de conserver les titres de l'Émetteur. Il peut être suspendu, modifié ou retiré à tout moment par l'agence de notation. Si un de ces ratings devait baisser pendant la période de commercialisation, les clients d'AXA Bank Belgium S.A. ayant souscrit à ce produit en seraient informés.

(2) Le bail-in (traduit en français par « Mise en Résolution ») est une restructuration imposée par le régulateur pour éviter la faillite.

Risques liés aux sous-jacents taux

Les taux font l'objet d'orientations réglementaires au niveau national et international. Les réformes en cours peuvent affecter la méthodologie de certains taux ou leur continuation. De telles modifications pourraient avoir un effet défavorable significatif sur les montants dus au titre des Titres et/ou sur leur valeur de marché.

Il existe par ailleurs un risque que se produise un événement affectant le taux sous-jacent ou son administrateur (un Événement Déclencheur). Tout ajustement fait par l'Agent de Calcul suite à la survenance d'un Événement Déclencheur visera à réduire ou à éliminer, dans la mesure du possible, toute perte ou avantage économique (le cas échéant) pour les investisseurs résultant du remplacement du taux sous-jacent. Toutefois, il pourrait ne pas être possible de déterminer ou d'appliquer un ajustement et, même si un ajustement est appliqué, cet ajustement pourrait ne pas réduire ou éliminer de manière effective la perte économique pour les investisseurs. Dans ce cas, l'Émetteur pourrait également décider de procéder au remboursement anticipé des Titres à leur juste valeur de marché et le montant de remboursement pourrait être inférieur à l'investissement initial.

L'Agent de Calcul dispose de pouvoirs discrétionnaires afin d'effectuer les calculs, observations et ajustements prévus dans les modalités applicables aux Titres. Ces déterminations peuvent affecter défavorablement la valeur et le rendement des Titres.

Documentation juridique

Avant tout investissement dans ce produit, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leurs conseils financiers, fiscaux, comptables et juridiques.

Avant toute décision d'investissement, les investisseurs sont invités à se procurer et à lire attentivement la Documentation juridique afférente aux Notes et à considérer la décision d'investir dans les Notes à la lumière de toutes les informations qui y sont reprises. La Documentation juridique est composée : (a) du [Prospectus de base](#) pour l'émission de Notes, daté du 21 avril 2023 approuvé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) au Luxembourg sous le numéro C-028521, (b) de ses Suppléments, (c) des [Conditions définitives de l'émission](#) (« Final Terms ») datées du 29 juin 2023, ainsi que (d) du Résumé en français et en néerlandais. L'approbation du Prospectus de base par la CCSF ne doit pas être considérée comme un avis favorable de la part de la CCSF sur la qualité des Notes faisant l'objet de cette communication à caractère promotionnel. En cas de publication d'un Supplément contenant des informations susceptibles d'influencer l'évaluation d'un produit en cours de souscription, l'investisseur ayant déjà souscrit à ce produit disposera d'un droit de retrait durant 3 jours ouvrables à compter de la date de publication de ce supplément sur le site <https://cib.natixis.com/Home/pims/Prospectus/prospectusPublic#/prospectusPublic>. Dans ce cas, AXA Bank Belgium S.A., en sa qualité de distributeur, contactera chaque investisseur le jour de la publication du Supplément et l'aidera à exercer son droit de retrait si nécessaire.

Les investisseurs sont également invités à prendre connaissance du document d'informations clés (« KID »). Le KID sera disponible gratuitement à partir du 27 juin 2023, auprès d'AXA Bank Belgium S.A.. Vous pouvez aussi le consulter sur les sites web <https://www.axabank.be/fr/investir/documents/note-natixis-floating-cms-linked-coupon-2029> et <https://cib.natixis.com/home/PIMS#/kidSearch>. L'investisseur est invité à considérer la décision d'investir dans les Notes à la lumière de toutes les informations qui y sont reprises.

L'investisseur est invité à consulter les facteurs de risque figurant dans la Documentation juridique. Les principales caractéristiques de Natixis (FR) Fixed to Floating CMS Linked Coupon 2029 exposées dans cette brochure n'en sont qu'un résumé. L'Émetteur invite les investisseurs à prendre connaissance de la Documentation Juridique avant toute souscription dans ce produit. L'investisseur doit comprendre les risques liés à des investissements dans les Notes et il doit prendre une décision d'investissement seulement après avoir examiné sérieusement la compatibilité d'un investissement dans les Notes au regard de sa situation financière, la présente information et l'information afférente aux Notes.

Il est possible de consulter le Prospectus de base pour l'émission de Notes, daté du 21 avril 2023 approuvé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) sous le numéro C-028521 et ses Suppléments sur le site web : <https://cib.natixis.com/Home/pims/Prospectus/prospectusPublic#/prospectusPublic>.

Il est possible de consulter les Conditions définitives de l'émission (« Final Terms ») sur le site web : <https://cib.natixis.com/devinet.pims.compliancetool.web/api/ProspectusPublicNg/Download/XS2296923563/FT/DS>.

Information complémentaire de droit belge

L'Émetteur déclare avoir rendu les clauses abusives incluses dans le Prospectus de base passeporté hors application via les conditions définitives.

Services Plaintes

Ce document a été développé et distribué par AXA Bank Belgium S.A. uniquement à des fins promotionnelles, en collaboration avec Natixis S.A.. Il ne procure aucun conseil en investissement et ne contient aucune recommandation pour des placements.

Coordonnées du service interne de plainte et du service de médiation :

- Customer Relations AXA Banque, Grotesteeweg 214, 2600 Berchem ou via : www.axabank.be/fr/contact/formulaire-de-reclamation
- Ombudsfin asbl, North Gate II, Boulevard du Roi Albert II 8, bte 2, B-1000 Bruxelles
- E-mail : ombudsman@ombudsfin.be - www.ombudsfin.be

L'ombudsman en conflits financiers n'intervient qu'une fois la plainte traitée au préalable par le service interne de plainte.

Frais supportés par l'investisseur :

Frais uniques de structuration (inclus dans le prix d'émission)

Maximum 1,00 % du montant nominal souscrit.
Ces frais de structuration sont de 0,18 % toutes taxes comprises du montant de l'émission sur la base des conditions observées en date du 27/06/2023.

Frais de distribution supportés par l'investisseur (inclus dans le prix d'émission)

À titre indicatif, ce montant est de 0,50 % par an sur base des conditions observées au 27/06/2023, soit un total de 3,00 % (0,50 % par an fois 6 ans). Dans le cadre d'une détention des Titres jusqu'à leur maturité, le total de ces coûts s'élèverait à un montant maximum de 3,60% (0,60 % par an fois 6 ans).

Frais non inclus dans le prix d'émission

- Frais d'entrée : 2,00 %
 - Frais de sortie :
 - En cas de revente avant l'échéance :
 - Frais de sortie de 1,00 %
 - 0,50 % correspondant à la moitié de la fourchette achat/vente de 1,00 % (cf. rubrique « revente avant l'échéance »)
 - Taxe sur les opérations de Bourse de 0,12 % (cette taxe s'appliquant avec un maximum de 1.300 EUR)
 - À l'échéance : 0,00 %
-



Fiche Technique

Nom	Natixis (FR) Floating CMS Linked Coupon 2029
Code ISIN	XS2296923563
Type de produit et forme juridique	Obligation structurée (Note) de droit anglais
Émetteur	<p>Natixis S.A. (S&P : A+, Moody's : A1, Fitch : AA-, Ratings au 27/06/2023. Pour plus d'informations, veuillez consulter les sites :</p> <ul style="list-style-type: none">• https://www.spratings.com/en_US/understandingratings,• https://www.moodys.com/researchdocumentcontentpage.aspx?docid=PBC_79004• et https://www.fitchratings.com/site/definitions. <p>Un rating est donné à titre purement indicatif et ne constitue pas une recommandation d'acheter, de vendre ou de conserver les titres de l'Émetteur. Il peut être suspendu, modifié ou retiré à tout moment par l'agence de notation. Si une de ces notations devait baisser pendant la période de commercialisation, les clients AXA Bank Belgium S.A. ayant souscrit à ce produit en seront informés.)</p>
Distributeur	AXA Bank Belgium S.A.
Prix d'Émission	100 % de la Valeur Nominale (1.000 EUR)
Prix de souscription	1.020 EUR par part (frais d'entrée de 2 % inclus)
Frais supportés par l'investisseur	<p><u>Frais inclus dans le prix d'émission :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Frais uniques de structuration : maximum 1,00 % du montant nominal souscrit. Ces frais de structuration sont de 0,18 % en date du 27/06/2023.• Autres coûts récurrents supportés par l'investisseur, inclus dans le prix d'émission (frais de distribution) :<ul style="list-style-type: none">- Natixis versera à AXA Bank Belgium S.A. une rémunération annuelle moyenne (calculée sur la base de la durée des Titres) dont le montant maximum est égal à 0,60 % par an du montant des Titres effectivement placés. À titre indicatif, ce montant est de 0,50 % par an sur base des conditions observées au 27/06/2023, soit un total de 3,00 % (0,50 % par an fois 6 ans). Dans le cadre d'une détention des Titres jusqu'à leur maturité, le total de ces coûts s'élèverait à un montant maximum de 3,60 % (0,60 % par an fois 6 ans). <p><u>Frais non inclus dans le prix d'émission :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Frais d'entrée : 2,00 %• Frais de sortie :<ul style="list-style-type: none">- En cas de revente avant l'échéance :<ul style="list-style-type: none">• Frais de sortie de 1,00 %• 0,50 % correspondant à la moitié de la fourchette achat/vente de 1,00 % (cf. rubrique « revente avant l'échéance »)• Taxe sur les opérations de Bourse de 0,12 % (cette taxe s'appliquant avec un maximum de 1.300 EUR)- À l'échéance : 0,00 %
Devise	EUR
Valeur Nominale / Montant minimum d'investissement	1.000 EUR
Montant maximum d'investissement par investisseur	250.000 EUR
Période de commercialisation	Du 03/07/2023 (9h00) au 28/07/2023 (16h00).

(1) Rating Natixis S.A. au 27/06/2023 : Standard & Poor's : A/Moody's : A1/Fitch Ratings : AA-. Pour plus d'informations sur ces ratings, merci de consulter les sites : https://www.moodys.com/sites/products/ProductAttachments/AP075378_1_1408_KI.pdf, <https://www.fitchratings.com/research/fund-asset-managers/rating-definitions-10-11-2021> et https://www.standardandpoors.com/en_US/web/guest/article/-/view/sourcelid/504352. Un rating est donné à titre purement indicatif et ne constitue pas une recommandation d'acheter, de vendre ou de conserver les titres de l'Émetteur. Il peut être suspendu, modifié ou retiré à tout moment par l'agence de notation. Si un de ces ratings devait baisser pendant la période de commercialisation, les clients d'AXA Bank Belgium S.A. ayant souscrit à ce produit en seraient informés.

Fiche Technique (suite)

Date d'émission et de paiement	03/08/2023
Date d'échéance	03/08/2029
Dates d'observation annuelle des valeurs sous-jacentes pour le calcul des coupons	5 jours ouvrés avant les trois dernières dates de paiement des coupons
Dates de paiement des coupons	05/08/2024 ; 04/08/2025 ; 03/08/2026 ; 03/08/2027 ; 03/08/2028 ; 03/08/2029
Sous-jacents	<p>Les taux EUR CMS à 30 ans et EUR CMS à 5 ans.</p> <p>Pour obtenir une indication des niveaux de marchés des taux de swap à 30 ans et des taux de swap à 5 ans, merci de consulter les liens suivant :</p> <ul style="list-style-type: none">• https://fr.investing.com/rates-bonds/eur-30-years-irs-interest-rate-swap-historical-data• https://www.investing.com/rates-bonds/eur-5-years-irs-interest-rate-swap <p>Pour les informations sur les derniers taux CMS, veuillez consulter le site de l'administrateur des sous-jacents</p> <ul style="list-style-type: none">• https://www.theice.com/iba
Indicateur Synthétique de Risque (SRI)	1 sur une échelle de 7 ⁽²⁾ . L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'à l'échéance. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous risquez de ne pas pouvoir vendre facilement votre produit, ou de devoir le vendre à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.
Fiscalité belge	<p>Ce document ne constitue pas un conseil légal, fiscal ou financier. Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque investisseur. Il est susceptible d'être modifié ultérieurement. Applicable au moment de la rédaction de cette brochure (27/06/2023) à un client de détail moyen ayant la qualité de personne physique résident belge sauf modifications légales :</p> <ul style="list-style-type: none">• Précompte mobilier : 30 %• Taxe sur les opérations boursières : Aucune sur le marché primaire et 0,12 % sur le marché secondaire (maximum 1.300 EUR).
Profil MiFID	Dans l'approche portefeuille mise en place par AXA Bank dans le cadre du conseil en investissement, ce produit s'adresse aux investisseurs présentant un profil prudent à très ambitieux. Nous vous recommandons d'investir dans ce produit seulement si vous avez une bonne compréhension de ses caractéristiques et, notamment, si vous comprenez quels risques y sont liés. Dans le cas où vous envisagez de votre propre initiative un investissement dans ce produit, la banque devra établir si vous disposez des connaissances et de l'expérience suffisante de celui-ci. Dans le cas où le produit ne serait pas approprié pour vous, elle doit vous en avertir. Si la banque vous recommande ce produit dans le cadre d'un conseil en investissement, elle devra évaluer que ce produit est adéquat en tenant compte de vos connaissances et expérience dans ce produit, de vos objectifs d'investissement et de votre situation financière.
Publication de la valeur du produit	La valeur du produit en cours de vie sera disponible sur demande auprès de votre Agent bancaire AXA et publiée une fois par mois sur axabank.be sous la rubrique Informations juridiques (Placements - Documents légaux).
Revente avant l'échéance	Dans des conditions normales, Natixis fournit un prix indicatif quotidien (fourchette achat/vente de 1 %, cf. « Principaux risques », rubrique « Risque de liquidité ») : tous les ordres de vente doivent être communiqués chez le distributeur. Le règlement sera effectué dans les 2 jours ouvrés suivant le passage d'ordres. Frais de sortie comme écrit dans la rubrique « Frais supportés par l'investisseur » : 1,00 %.
Prestataire de services financiers	AXA Bank Belgium S.A.
Remboursement à maturité	Les Notes rembourseront au minimum 100 % du capital investi à maturité, à l'exclusion des frais d'entrée de 2,00 %. Ce remboursement sera effectué en EUR. Sous réserve de défaut, d'ouverture d'une procédure de résolution et de faillite de l'Émetteur.

(1) Rating Natixis S.A. au 27/06/2023 : Standard & Poor's : A/Moody's : A1/Fitch Ratings : AA-. Pour plus d'informations sur ces ratings, merci de consulter les sites : https://www.moodys.com/sites/products/ProductAttachments/AP075378_1_1408_KI.pdf, <https://www.fitchratings.com/research/fund-asset-managers/rating-definitions-10-11-2021> et https://www.standardandpoors.com/en_US/web/guest/article/-/view/sourceld/504352. Un rating est donné à titre purement indicatif et ne constitue pas une recommandation d'acheter, de vendre ou de conserver les titres de l'Émetteur. Il peut être suspendu, modifié ou retiré à tout moment par l'agence de notation. Si un de ces ratings devait baisser pendant la période de commercialisation, les clients d'AXA Bank Belgium S.A. ayant souscrit à ce produit en seraient informés.

(2) Voir Indicateur synthétique de risque à la page 6 pour plus de détails.